

PROCES-VERBAL
Assemblée générale ordinaire du mardi 8 novembre 2022 à 20h00
AES La Courte Echelle

Co-Présidence : Mme Sophie Cattin et M. Thomas Osinga

Procès-verbal : Mme Stéphanie Grand Sciotto

La séance est ouverte par la Co-Présidente Sophie Cattin, dans la salle de l'AES à Vaulruz en présence des membres du comité, des 2 animatrices, des représentants des conseils communaux de Sâles et Vaulruz, ainsi que de la directrice d'établissement.

La Co-présidente suit l'ordre du jour figurant sur la convocation à l'assemblée générale, laquelle est annexée au présent procès-verbal.

1. Message de bienvenue de la Présidence et ouverture de l'Assemblée Générale

La Co-Présidente salue l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous les participants.

Les membres du comité sont présentés, ainsi que les animatrices Katia et Brigitte qui sont déjà remerciées pour leur travail.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'assemblée générale approuve l'ordre du jour à l'unanimité des membres présents.

3. Approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée générale du 12 octobre 2021

L'assemblée générale approuve le PV de la dernière assemblée générale à l'unanimité des membres présents. Le PV de l'assemblée du jour sera mis à disposition sur le site internet de l'association et pourra être consulté.

4. Rapport d'activités

Les Co-Présidents présentent le rapport annuel. Ils passent en revue les points importants de l'année :

- 73 enfants en fréquentation régulière, dont une trentaine d'enfants en moyenne sur le temps demidi
- L'équipe d'encadrement est stable : Katia et Brigitte, nos animatrices ainsi que Danielle et Christelle, toutes deux auxiliaires
- Année rythmée avec des activités diverses : pic-nic, grimages, halloween, bricolages divers.
- Collaboration avec les communes et la direction d'école tout au long de l'année
- Remerciements aux animatrices pour tout leur travail, leur flexibilité, leur disponibilité
- Remerciements aux 2 communes pour leur collaboration, notamment celle de Vaulruz pour les locaux qui sont encore qualifiés de « nouveaux » et qui s'avèrent être un magnifique outil de travail, ainsi que la commune de Sâles pour l'organisation des transports !

Les animatrices, par les voix de Brigitte et Katia, présentent également leur rapport :

- Plaisir d'accueillir les enfants, elles mettent un point d'honneur pour que les temps d'accueil se déroulent au mieux pour les enfants
- Pause de midi, assez courte 1h environ, permet toutefois aux enfants de se défouler dans la halle de gym mise à disposition par la commune
- L'après-midi : goûter, aide aux devoirs, activités créatrices, jeux, etc...
- L'AES dispose maintenant d'une bonne quantité de matériel et d'équipement, permettant ainsi le jeu libre

- Innovation cette année avec l'ouverture aux vacances automne de 4 journées d'accueil : entre 10 et 20 enfants y ont participé chaque jour. Cela a très bien fonctionné et a prouvé que cette offre répondait à un réel besoin. Les activités suivantes ont notamment été proposées :
 - ★ Visite de ferme, fromagerie, caserne des pompiers, zoo, et fête Halloween pour clôturer la semaine
- Prochaine échéance : visite de St-Nicolas le vendredi 2 décembre... chuuutt c'est une surprise pour les enfants !
- Remerciements au comité pour l'appui et la collaboration, ainsi qu'aux auxiliaires Danielle et Christelle pour leur aide précieuse
- Une boîte à suggestions est à la disposition des parents pour toute demande
- Les parents excusés sont : Famille Thomas Castella, Marie-Laure Romanens, Marjorie Gobet.

5. Rapports financiers

M. Sébastien Regamey, caissier du comité, présente son rapport annuel.

a) Rapport des comptes pour l'exercice 2021/2 (au 31 juillet)

Total produits : CHF 192'908.15

- Augmentation de la fréquentation explique ce bon résultat +70%
- Contribution communale = 40% des charges selon convention avec les communes

Total charges : CHF 175'324.33

- Charges principales : salaires et charges sociale en augmentation de + 40%
- Les autres charges en augmentation sont liées à la hausse de fréquentation
- Peu de pertes sur débiteurs

Gain de l'exercice : CHF 17'583.82

Evolution du capital : augmenté de CHF 2'871.52 à CHF 20'455.34 au 31.07.2022

b) Rapport des vérificateurs de comptes

Le rapport de vérification rédigé par les vérificateurs de comptes, M. Frédéric Birbaum et Mme Isabelle Osinga est lu. L'assemblée générale approuve la proposition des réviseurs et les comptes 2021/2022 sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

c) Approbation des comptes et décharge au Comité

Vu le rapport des réviseurs des comptes, il est proposé à l'assemblée générale de donner décharge au Comité pour l'exercice 2021/2022 ce qui est accepté à l'unanimité.

d) Présentation du budget 2022/2023

La fréquentation étant en forte progression, tous les postes sont augmentés. La meilleure fréquentation permet de mieux couvrir les frais fixes. L'équilibre est cependant fragile, 1 ou 2 familles de plus ou de moins peuvent faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre. Le budget 2022-2023 est présenté par le caissier :

Total produits :	CHF 206'400.00 (basé sur la facturation de septembre 2022, fréquentation comparable à celle l'exercice précédent)
Total charges :	CHF 190'800.00
Résultat de l'exercice	CHF 15'600.00 (excédent de produits)

Au vu de la bonne situation financière, il a été décidé dès le 1^{er} novembre 2022 de diminuer les tarifs, respectivement de reprendre ceux de l'année 2017/2018. En effet, les tarifs ont été augmentés à plusieurs reprises ces dernières années et il paraissait normal de les adapter, cette fois-ci à la baisse.

e) Approbation du budget

L'assemblée générale approuve le budget à l'unanimité des membres présents.

6. Démission et élection au Comité

M. Osinga annonce sa démission du comité où il siège depuis de nombreuses années. La porte est ouverte aux personnes intéressées à intégrer ce comité, où il a eu beaucoup de plaisir à œuvrer au sein d'une équipe sympa ! Il adresse des remerciements également aux communes et à la direction d'école

La Co-présidente, Mme Cattin, relève son important investissement dans le projet et la réalisation des nouveaux locaux. Elle remercie M. Osinga très sincèrement.

Une parenthèse est ouverte afin de présenter les tâches du comité :

- Tâches principales : RH (Sophie), comptabilité (Sébastien)
- Autres tâches partagées entre les membres : administration, contacts avec les tiers, site internet, etc...
- Compétences demandées : du bon-sens en priorité, une aptitude à communiquer avec les divers acteurs (communes, animatrices, parents), une envie de s'impliquer et de servir la collectivité
- Avis aux amateurs, la porte du comité est grande ouverte à celle ou celui qui a envie de mettre un peu de son temps à disposition !

7. Election des vérificateurs

Le Co-Président s'adresse à l'assemblée pour l'élection au poste de suppléant vérificateur. Pas de candidature au sein des personnes présentes. M. Osinga se propose et est élu à l'unanimité.

Les vérificateurs pour l'exercice 2022-2023 sont : Isabelle Osinga et Sébastien Mercier, le suppléant est Thomas Osinga.

8. Divers et parole aux membres

Mme Marie-Chantal Pasquier, conseillère communale à Sâles, remercie le comité et félicite les animatrices pour leur engagement auprès des enfants.

Mme Maria-Elena Monney, directrice d'école relève la bonne collaboration avec les animatrices. Elle se questionne sur les normes pour les ouvertures des alternances. M. Regamey précise qu'il faut clairement un minimum d'enfants (4 ou 5) pour permettre une ouverture le matin.

La situation financière s'étant améliorée ces dernières années, on pourrait tolérer qu'une ouverture soit déficitaire et ainsi ouvrir une nouvelle tranche horaire en accueillant, par exemple, un minimum de 3 enfants.

La Co-présidente remercie encore les personnes présentes et clôt l'assemblée à 20h38

Stéphanie Grand Sciotto
Membre du comité

Sophie Cattin
Co-présidente